

SAINT LAURENT de la Cabrerisse



Chères Saint Laurentaises, chers Saint Laurentais

Toute l'actualité de Saint Laurent

DECEMBRE 2022

MAIRIE

Du lundi au vendredi

10h30 à 12h00

14h30 à 16h30

Tél. 04.68.44.01.53

Fax 04.68.44.05.44

St-laurent11@wanadoo.fr

Site internet :

www.st-laurent-de-la-cabrerisse.com



L'année 2022 se termine et comme les années précédentes, une année difficile pour beaucoup d'entre nous, covid encore présent, guerre en Ukraine, tension sur l'énergie et une inflation que nous n'avions pas connu depuis longtemps. Je voudrais quand même en cette période de festivités, remercier tout d'abord tout le tissu associatif de St Laurent ainsi que les membres du Conseil Municipal et tous les services de la mairie qui n'ont cessé d'œuvrer tout au long de cette année 2022 pour rendre notre quotidien un peu plus gai et je sais déjà que beaucoup d'animations de qualité se préparent pour 2023, merci à eux. Et d'autre part vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023, remplie de joie, de bonheur, de réussite et surtout une bonne santé pour vous ainsi que pour tous ceux qui vous entourent.

Bonne année 2023

Xavier de Volontat



Monsieur le Maire et le conseil municipal invitent les seniors de 65 ans et plus à un repas festif avec animation qui aura lieu le 14 janvier à 12H 30 au foyer Jean Bonnafous. Inscription en mairie jusqu'au 06 janvier inclus.

Les vœux à la population auront lieu le samedi 7 janvier à 11h45 au foyer.

Le lundi 11 Septembre 1933, le pont enjambant la Nielle fut emporté par les flots.

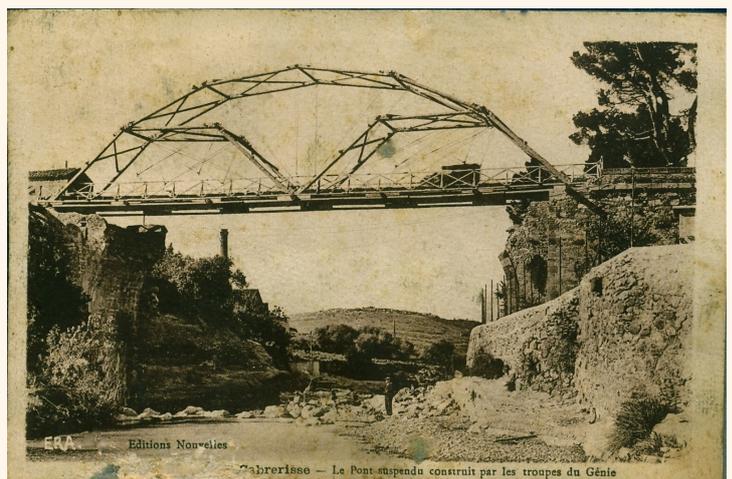
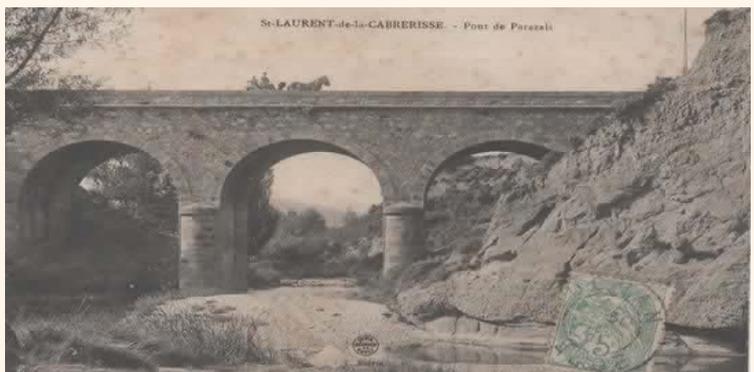
Ce matin là, éclata un orage d'une violence inouïe tandis que des trombes d'eau s'abattaient sur le village, transformant les rues en de véritables torrents. Vers les 10 heures profitant d'une accalmie les habitants comme à l'accoutumée se rendirent sur le pont pour voir la montée des eaux. Les jardins du Rédoula avaient disparu, seul un petit bout du toit du pigeonnier de Parazols était encore visible, la passerelle en ciment armé reliant les deux rives avait été emportée, des troncs d'arbres et autres débris flottaient dans cette mer boueuse et écumante. Les gens médusés n'en croyaient pas leurs yeux et les commentaires allaient bon train quand soudain un fracas épouvantable mêlé de cris d'horreur résonna. Une arche du pont venait de céder. Henri Tricoire s'agrippant aux rails du tramway évita de tomber dans les flots dans lesquels furent précipitées six personnes parmi lesquelles mon oncle Pierre Cros âgé de 15 ans, seul rescapé de cette tragédie qui sentant le sol se dérober sous ses pieds se jeta à l'eau pour ne pas être écrasé par les pierres. Présent l'abbé Salvat lui cria « nage petit ». Emporté par le courant, il fut rejeté un peu plus en aval dans les vignes où l'on put lui porter secours, rejeté certainement sur la rive par le courant du rec d'en Jacou. Dans le village c'était le désarroi, les gens accouraient, s'appelaient d'une rive à l'autre et le terrible verdict tomba, quatre personnes manquaient à l'appel : E. Doublanc, V Fiero, E Faoudo, H Gasc mon grand oncle et F Bardy saisonnier andalou d'un village voisin qui lui ne fut jamais retrouvé.

Vers 20 heures la deuxième arche tomba dans un fracas épouvantable faisant même vibrer les vitres du café Denoy. La municipalité mit tout en œuvre pour apporter soutien et réconfort aux familles. Le 13 septembre, Préfet, Sénateur, Député, Conseillers Généraux, Monseigneur Pays Evêque de Carcassonne, populations des villages voisins, accompagnaient les victimes à leur dernière demeure, apportant sympathie et compassion aux familles éplorées. Mais la vie

dut reprendre son cours, les vendanges étaient là, il fallait rentrer la récolte. Le village étant coupé en deux, il fallait au plus vite, remédier à cela. Trois gués furent construits : le Gué de Cabrerisse, des vignes et du Portanel pour permettre le passage des gens et des charrettes.

Le 18 septembre, après intervention de M. Rochery ingénieur en chef du département et de M. le Préfet, il fut décidé de faire appel au concours du 7ème Génie d'Avignon pour la construction d'un « pont passerelle » provisoire, à l'emplacement du pont effondré. Pendant de longs mois les soldats du génie s'activèrent pour construire pour la première fois le fameux pont en bois édifié à même la chaussée à quelques mètres des ruines. Fin avril début mai 1934, le « pont Taron » était lancé, reliant les deux parties du village. Plus tard fut édifié le pont actuel qui aujourd'hui, fragilisé par d'importantes corrosions observées sur les poutres en acier qui ont pour effet de casser le béton, fait l'objet d'un renforcement.

Josette Fabre



Travaux et réalisations en cours d'année

Goudronnage

Tous les ans certaines rues et chemins vicinaux font l'objet d'une totale réfection (avec mise à niveau des regards, pose d'un enrobé à chaud ou d'un revêtement bi couche selon le cas). Cette année c'est la rue des Tonneliers et la traverse du chemin du Rabet qui ont été refaits par l'entreprise Malet tandis que le chemin de la Plaine a vu ses « nids de poules » bouchés afin de le rendre plus praticable.

Barrières de sécurité

Les agents du service technique ont procédé à la mise en place de barrières rue « chemin des Margues ». Elles ont été positionnées le long du petit ruisseau afin d'éviter tout accident corporel (chute d'un enfant) et faciliter le croisement des véhicules. De même, une a été mise en place chemin du Trou des loups et au groupe scolaire. Celui-ci s'est également vu doté d'une vidéo surveillance.



Prévention incendie

Pour prévenir tout risque chaque propriétaire est tenu de respecter les consignes de protection contre l'incendie avec une obligation légale de débroussaillage sur un périmètre de 50 mètres. Pour les résidences isolées outre cette consigne les propriétaires doivent avoir un point d'eau à proximité : bassin, piscine, citerne où à défaut installer une « bâche » de 30 m³. La lutte contre les incendies entre dans le plan communal de sauvegarde.

Forage de Taille-Pas

Le tubage en acier des conduites ayant été corrodé cela entraîna une intrusion de sable et graviers ayant pour effet d'endommager la pompe. Cette dernière a du être remplacée et afin d'éviter tout incident c'est un tubage en inox qui a été mis en place. Ce sont les entreprises Sud Forage et Aquatech qui ont effectué les travaux. Le forage est à nouveau opérationnel.

Le pont de la Nielle en chantier

Construit en 1933 après la terrible crue, il était devenu un ouvrage menaçant suite à d'importantes corrosions observées sur les poutres en acier, ce qui a eu pour effet de casser le béton. Après diagnostic, la solution de réparation et renforcement a été retenue. Les travaux qui ont débuté le 12 décembre vont s'échelonner sur 5 ou 6 mois. Ils ont débuté par un décrouitage de la chaussée, s'ensuivra la pose d'anodes pour stopper toute érosion, le renforcement viendra parachever l'ensemble. La circulation pour tous véhicules est interrompue depuis. Une déviation mise en place avec un gué submersible permet la circulation entre les deux rives. Ces travaux d'un coût d'un million d'euros pour le renforcement du pont et 300 000 euros pour la création de la déviation sont réalisés par le département.



Informations diverses

Eclairage public

Par solidarité et mesure d'économie le conseil municipal a décidé d'éteindre partiellement l'éclairage public de 23 heures à 4 heures du matin et ce dès que les horloges astronomiques qui servent à réguler seront installées. La population sera informée en temps voulu dès que la date de l'extinction des luminaires sera fixée.

La M J C Arlequin

Association laïque d'éducation populaire, elle est très attractive de par ses nombreuses activités et sections. Du lundi au vendredi pour adultes et enfants vous sont proposé : Ping-pong, Taï Chi Gong, Pilates, Zumba, Boxe, Stretching, Gymnastique, Marche rapide et tous les 2eme dimanche du mois, Bachata avec Manikéo. Une nouveauté cette saison, théâtre enfant 3 mercredis après-midi.

Pour participer à une ou plusieurs activités ou sections la carte de la MJC est obligatoire au prix de 15 euros. Bons CAF, chèques vacances, coupons sport sont acceptés. Pour tous renseignements tél : 06 88 41 08 84 ou 06 44 22 55 02

La vie à l'école

Vendanges

Septembre a vu la rentrée de 87 jeunes écoliers qui ont participé aux vendanges. Encadrés par les enseignants et quelques parents ils sont allés cueillir le raisin dans une vigne mise à disposition par Jacques Salvagnac.

Noël

Au foyer les écoliers devenus acteurs et chanteurs offrirent un joli spectacle à leurs familles, après quoi ils accueillirent le vieux bonhomme à barbe blanche chargé de cadeaux. Un succulent goûter de friandises clôturait cette après-midi



MJC
Arlequin
St Laurent de la Calèche

CULTURE

Théâtre Enfants

VOIRE MJC PROPOSE UNE ACTIVITÉ THEATRE ENFANTS POUR LES 5/ 12 ANS SOUS FORME DE MINI STAGES SUR 3 MCREDIS APRES MIDI DE 14H30 A 16H30 A PARTIR DU 23 NOVEMBRE

Inscription au 06 88 41 08 84 ou au 06 44 22 55 02

Petites Saynètes Jeux diction chanson texte contes poésies

Condition d'accès aux mini-stages : être adhérent à la MJC

Prix de la carte MJC : 15 €

Brioches

Comme tous les ans, lors de l'opération brioches de l'AFDAIM, la municipalité a offert un délicieux goûter aux enfants. Une action solidaire mais aussi une action qui a permis de sensibiliser les jeunes écoliers à l'handicap.



Projet

En partenariat avec le Cellier des Demoiselles un projet sur l'évolution de la végétation et des menus travaux de la vigne va être mis en place. C'est dans la « mini vigne » plantée avec leur aide à proximité du groupe scolaire que les enfants seront encadrés par deux viticulteurs J-P. Bernede et H.Maurin pour développer ce projet.

Les compoix

Dans la France féodale le principal impôt était la taille. Depuis la guerre de cent ans, sa collecte était devenue indispensable et obligatoire car il fallait entretenir l'armée royale.

La France avait deux modes de fonctionnement, en Languedoc et Midi en général, Pays d'Etat, c'était une assemblée représentative des Trois Ordres qui calculait le montant de l'impôt, procédait à sa répartition et en contrôlait la collecte. Une fois l'impôt calculé, on la soumettait au vote. Le vote se faisait par tête et était réparti entre tous les citoyens nobles ou roturiers. Au contraire, dans les pays du Nord ou Pays d'Electon, la taille pesait sur les seuls roturiers et le vote se faisait par Ordre, ce qui en faisait un impôt très inégalitaire.

Que contenaient ces compoix ? Ancêtres des cadastres, ils indiquaient le nom du propriétaire, la désignation du bien, sa localisation, son estimation.

A Saint Laurent, la mairie possède 3 compoix, l'un de 1613, un autre daté de 1701 et un autre de 1734. En règle générale, il s'écoulait environ 100 ans entre deux compoix, le temps que les estimations deviennent obsolètes. A St Laurent, le premier compoix trouvé aux AD date de 1590, puis il y en a 7 entre 1590 et 1734, une fréquence étonnante quand on sait que l'établissement d'un compoix demandait un énorme travail et la mobilisation de plusieurs personnes.

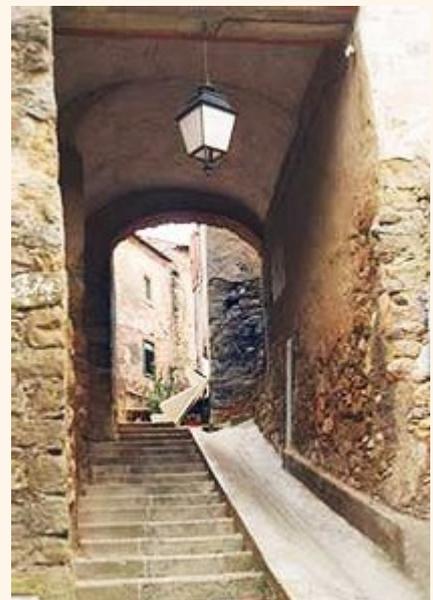
Grâce aux compoix, on peut reconstituer l'aspect du Fort. Il n'a guère changé depuis le Moyen Âge si l'on s'en tient à la disposition générale des maisons. Certes elles ont été refaites, quelques dates gravées au fronton l'attestent. La placette a été agrandie par la démolition de 3 maisons dont le presbytère et l'étroite ruelle formait alors un rond isolant ainsi les maisons du milieu. Les deux portes du village avaient une herse pour le porche d'entrée, une porte en bois pour le portanel. Une barbacane protégeait la descente vers la rivière. Un clocher situé au-dessus du porche servait à avertir les villageois d'arrivées indésirables ou d'événements importants.

A l'emplacement de la D613, il y avait des creux à fumiers et une petite porcherie à l'entrée du pont actuel.

Et puis, il y avait ces fameux souterrains ou, tout du moins, le circuit de fuite pour ceux qui n'avaient pas la conscience tranquille : de la maison n°12, ils empruntaient la porte murée près du portanel et pénétraient dans les jardins du château où l'on voit à deux reprises la trace d'une porte.

Au début du 18e siècle, la population était de 700 habitants. Tous ou presque habitaient dans le Fort car aux Barrys, il n'y avait que des patus pour les bêtes et des aires à battre le blé. Mais qui étaient les habitants du Fort en 1613, 1701 et 1734 ?.

Gylaine Housset





MEDIATHEQUE

Horaires :

Mardi

9h30 - 11h30 et de 17h à 18h

Mercredi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Vendredi

9h30 - 11h30 et de 17h à 18h30

Samedi

9h30 à 11h30

MAIL :

mediathequeslc11@gmail.com

Tél. 04.68.33.39.30

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Heures d'ouvertures :

Lundi- Mercredi - Vendredi - Samedi

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Tél. 04.68.46.08.01

MAISON MEDICALE

Dr Marie-Claude Jordan

tél. 04 68 44 08 38

Dr Julien DUFOUR

Consultations uniquement sur rdv

Visite et consultations tous les jours

Tél. 04.68.44.01.85

INFIRMIERES

Tél 04.68.33.91.78



Etat Civil

Sont bien arrivés en ce monde :

Leyla Aristangèle, Lina Hadj-Boubaker, Nina Mestre.

Se sont unis :

Antoine Bouchardy et Diane Payrard, Brandon Sirugue et Léane Barrault, Jean-François Lopez et Céline Pech, Frédéric Molle et Laetitia Petit, Anthony Serres et Marine Padelou.

Nous ont quittés :

Josette Grastilleur née Delfour, Fabrice Legros, Auguste Chauvet, Jean Chorto, Guy Parazols, Pierrette Cassignac née Sarda. Sylvette Garel née Santanac

Nous ont aussi quittés et reposent au cimetière du vil- lage :

Roger Galindo, Georges Puchol, Eric Bayona, Guy Lillo.



Démarches ANTS.

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous pour **une demande de passeport et de carte d'identité**, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à leur disposition un **moteur de recherche** permettant de visualiser , pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

De plus, demander un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit.

La démarche pour faire une demande sur le site de l'ANTS est mise à jour chaque année, retrouvez donc **dans le guide pour 2023** toutes les informations importantes : Pour demander une carte d'identité ou un passeport : **<https://passeport.ants.gouv.fr/>** Pour un permis de conduire: **<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>**

Pour une carte grise aller sur: **<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>**. Les usagers de la route peuvent aussi consulter **ce mode d'emploi** et aussi s'adresser à un centre habilité **le plus proche de leurs domiciles** afin d'obtenir une aide rapide pour immatriculer **votre véhicule**.